



Règles générales

- Se laver régulièrement les mains
- Se couvrir le nez et la bouche en toussant ou éternuant dans son coude
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer dans une poubelle
- Éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux
- Le respect de la distanciation physique d'au moins 1 mètre entre 2 personnes
- L'obligation de porter un masque de protection à partir de 11 ans dans les espaces clos
- L'obligation de porter un masque de protection à partir de 11 ans lorsque la distanciation physique ne peut être garantie en plein air.

Pratiques sportives générales

- Désinfection des mains en entrant dans la salle et régulièrement
- Port du masque obligatoire sauf pendant la pratique et 2 minutes après une partie, à proximité de l'aire de jeu
 - Utilisation de son matériel personnel à ne pas prêter
 - Les doubles sont autorisés
- Les changements de côté ne sont pas autorisés sauf en compétition
- Désinfection de sa partie de table, séparations, porte-serviette et balles avant ou / et après utilisation
 - Les contacts physiques sont interdits

Pratiques Spécifiques en compétition

- Les doubles sont autorisés
- Échauffement possible à 4 joueurs par table, sans changement de côté
- Positionner les porte-serviettes à l'opposé du marqueur à une distance minimum de 1 mètre entre chaque
 - Les joueurs d'une équipe sont autorisés à rester sur le banc, ainsi qu'une personne supplémentaire par table
- En dehors des temps de jeu, le port du masque est obligatoire même pour les joueurs
- Le non-respect des règles sanitaires peut entraîner des sanctions sportives immédiates de la part du juge-arbitre ou ultérieure de la part de la commission compétente.



PROCOLE COVID LACTT

06/09/2020



ARBITRE

- Respect des consignes générales et sportives
- L'arbitre ne porte pas de masque dans l'aire de jeu
- Dès son entrée dans l'aire de jeu, l'arbitre désinfecte ses mains, le stylo, la balle, les plateaux de jeu et les porte serviettes, et puis à nouveau ses mains
- Le tirage au sort est effectué de manière à conserver la distance sociale
- Uniquement en cas de besoin durant la partie, l'arbitre nettoie rapidement la surface de jeu
- Lors de la prise d'un temps mort, le carton blanc ne doit pas être posé sur la table, mais sur le marqueur

JOUEURS

- Respect des consignes générales et sportives
- Les affaires personnelles des joueurs sont entreposées en dehors de l'aire de jeu
- Utilisation d'une solution hydro-alcoolique à l'arrivée dans l'aire de jeu
- En l'absence d'arbitre, désinfection de sa partie de table, de son porte-serviette et du haut des séparations avant le début de la partie
- Les joueurs ne s'essuient pas les mains sur la table
- Les joueurs ne soufflent pas sur la balle
- Les changement de côté sont autorisés durant une partie, dans le sens des aiguilles d'une montre pour éviter de se croiser, les joueurs déplacent leur porte-serviette
- La poignée de mains est interdite
- A la sortie de l'aire de jeu, après une partie, masque non obligatoire durant 2 minutes, à proximité immédiate de l'aire de jeu

AUTRES PERSONNES

- Respect des consignes générales et sportives
- Le juge-arbitre reste responsable du bon déroulement de l'épreuve et à ce titre peut prendre toute disposition utile en concertation avec le référent Covid
- Le port du masque est obligatoire par tous
- Pas de contact physique